



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Jean Moulin, ST Michel sur Orge le 11 octobre
Lycée Jean Perrin, Longjumeau, le 14 Octobre 2021

Accueil, accompagnement des néotitulaires SBSSA

Programme de la journée

- **Matin**

- Accueil
- contexte d'enseignement : l'établissement
- Notion de professionnalisation et d'accompagnement

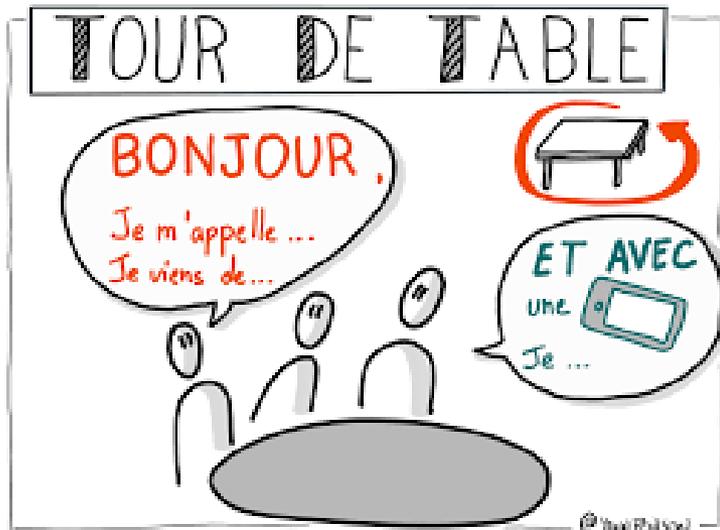
- **Après-midi**

- Les rendez-vous de carrière (PPCR)
- Carte de navigation professionnelle
- Emergence des besoins d'accompagnement et inscription aux ateliers thématiques

Accueil

- En cercle, en binômes de voisins immédiats
- Chaque binôme a 2 minutes pour échanger.

Chacun présente son voisin au groupe en livrant ce qu'il/elle avait envie de partager / et un point de réussite



Problématique

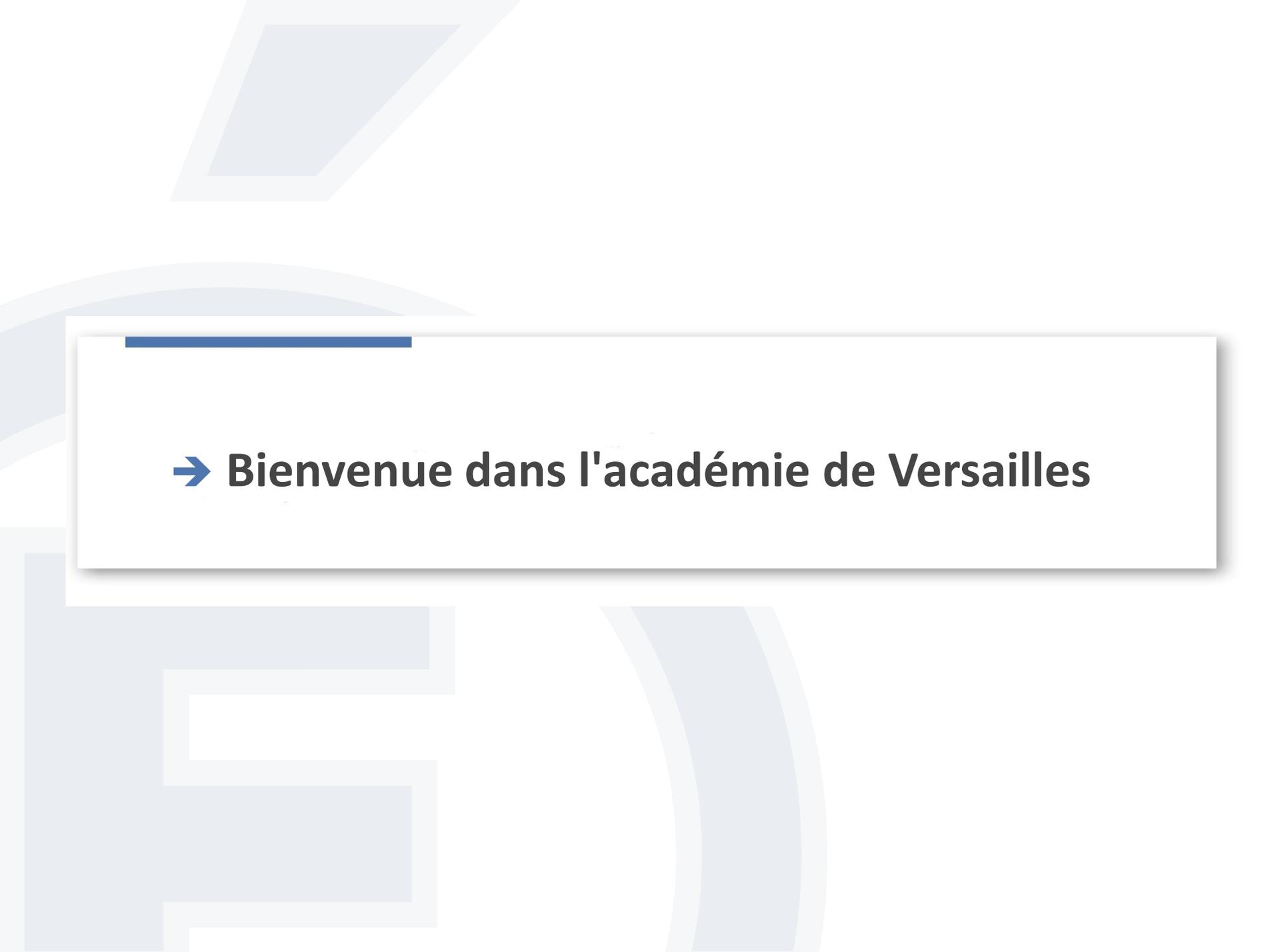
En tant que néotitulaire nouvellement nommé dans un établissement, comment réussir son intégration et son acculturation à cet établissement ?

Conclusion : mission de professeur

Exercer sa responsabilité
au sein du système éducatif

Exercer sa responsabilité
au sein d'un établissement

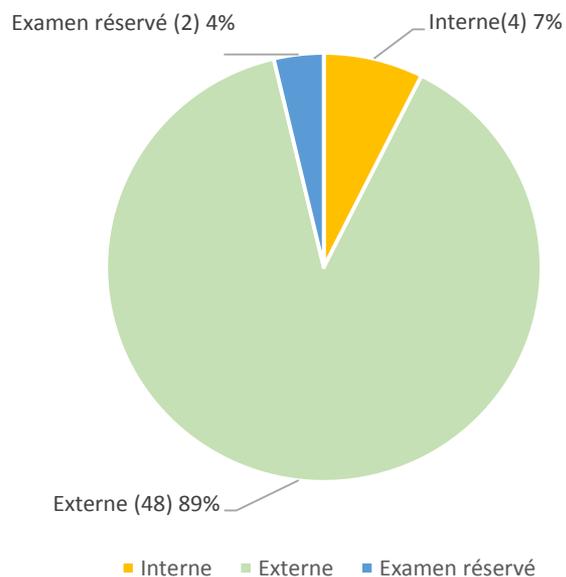
**Exercer sa responsabilité
dans la classe**



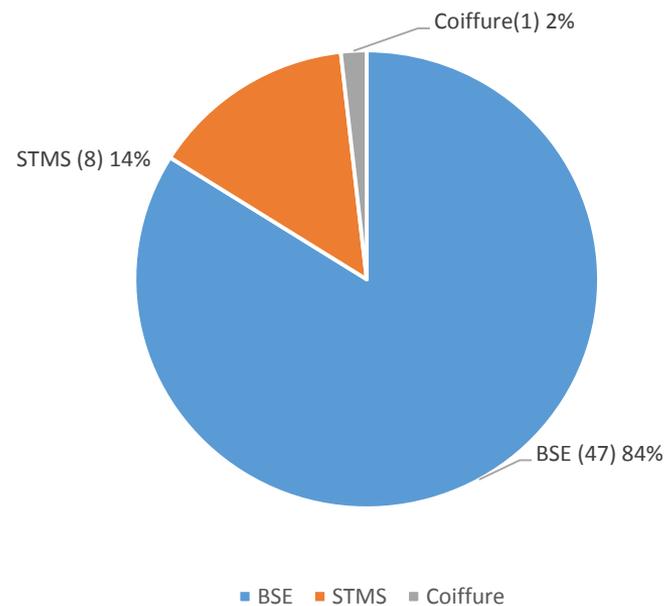
→ Bienvenue dans l'académie de Versailles

Qui sont les néotitulaires – Rentrée 2021

répartition des néotitulaires par mode de recrutement

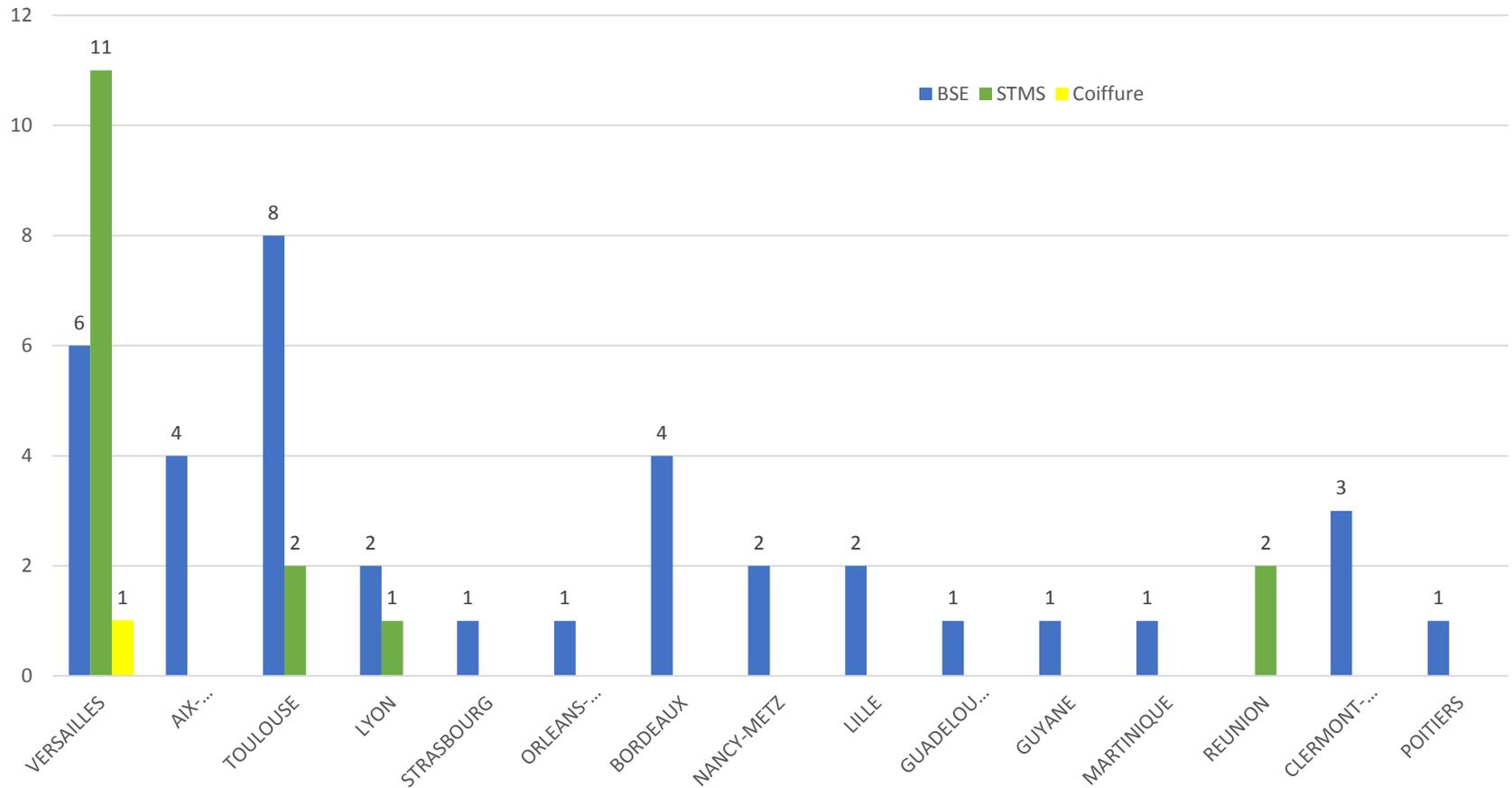


répartition des néotitulaires par discipline



Qui sont les néotitulaires ?

Répartition des néotitulaires par discipline



Contexte académique

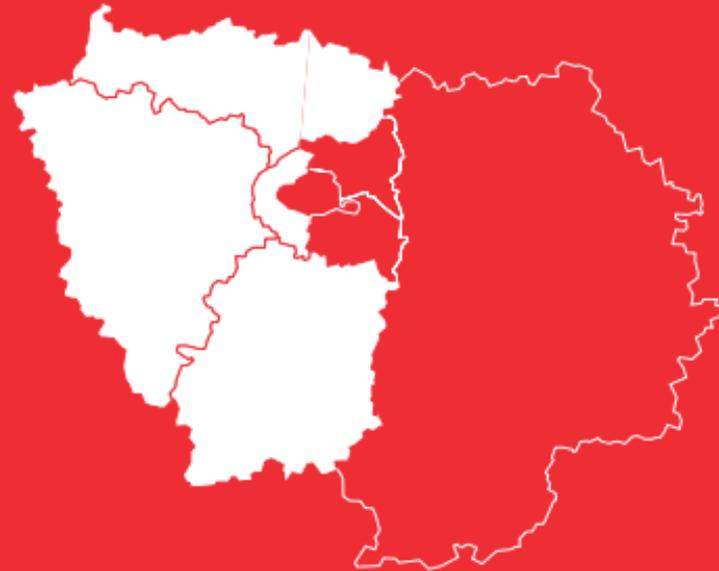
L'académie de Versailles



Axes de travail – priorités de rentrée

PROJET ACADEMIQUE 2021-2024

APPRENDRE ●
S'ÉPANOUIR ●
SE TRANSFORMER ●



Axes de travail – Priorités de rentrée

1- Poursuivre la transformation de la voie professionnelle :

2- Enseigner et évaluer par compétences

3- Renforcer les compétences numériques pour relever les défis de demain

...

Transformation de la voie professionnelle

La co-intervention

- Donner du sens aux enseignements généraux en les rendant plus concret / français ou maths physique chimie –
- Croisement du RAP et du programme d'enseignement général – Egalité de l'enseignement professionnel et de la discipline d'enseignement général

Le chef d'oeuvre

- Aboutissement d'un projet pluridisciplinaire marquant
- Prenant appui sur l'expérience et les compétences acquises en établissement et en PFMP
- Gestes professionnels liés au métier / sentiment d'appartenance

Consolidation, accompagnement personnalisé, préparation de son projet d'avenir

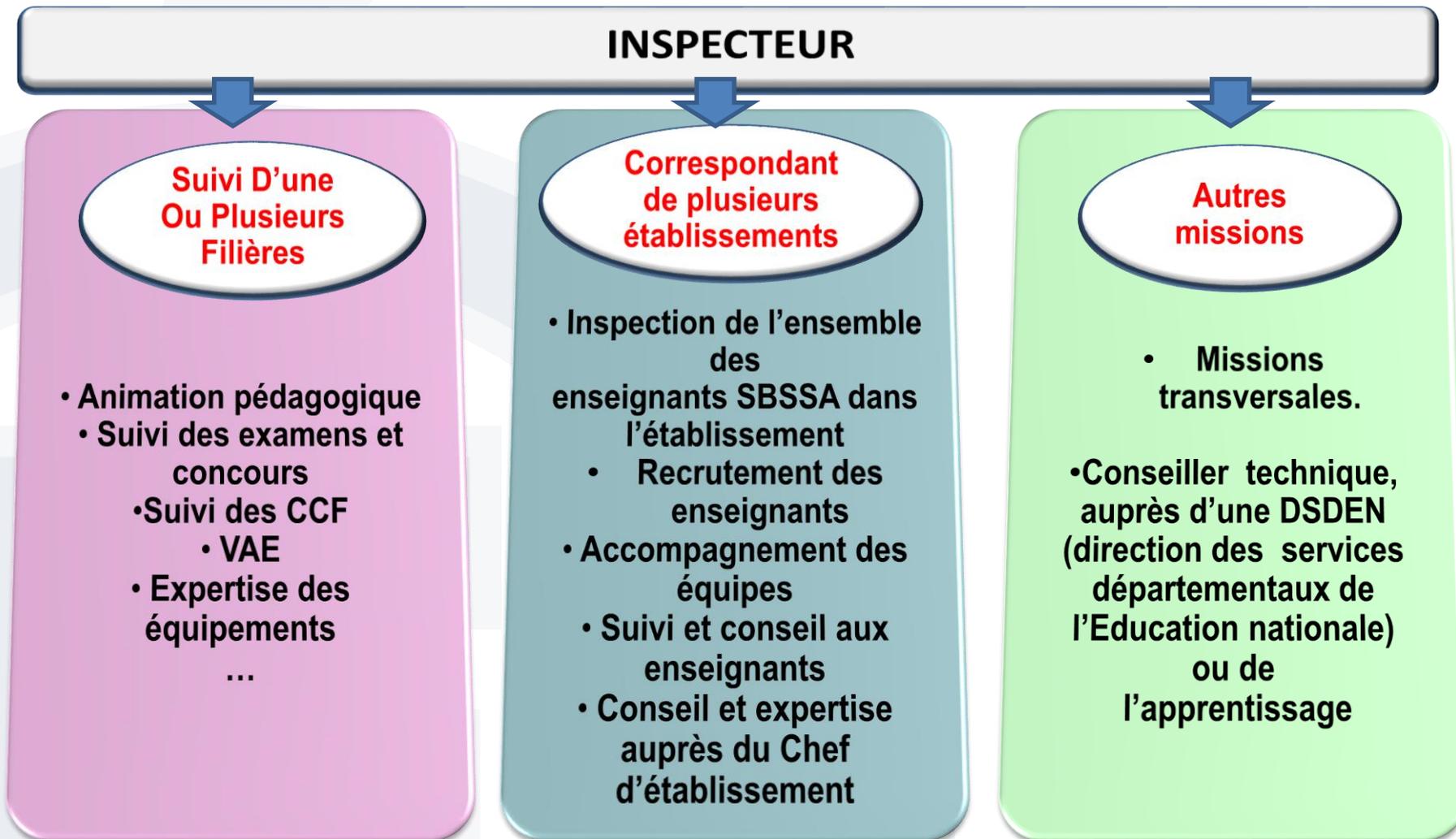
- 2nde - renforcement en français & Maths et choix de la spécialité
- 1^{ère} - consolidation des acquis et réflexion sur le projet d'avenir
- Term – prépa insertion professionnelle ou poursuite d'étude



Les Inspecteurs SBSSA

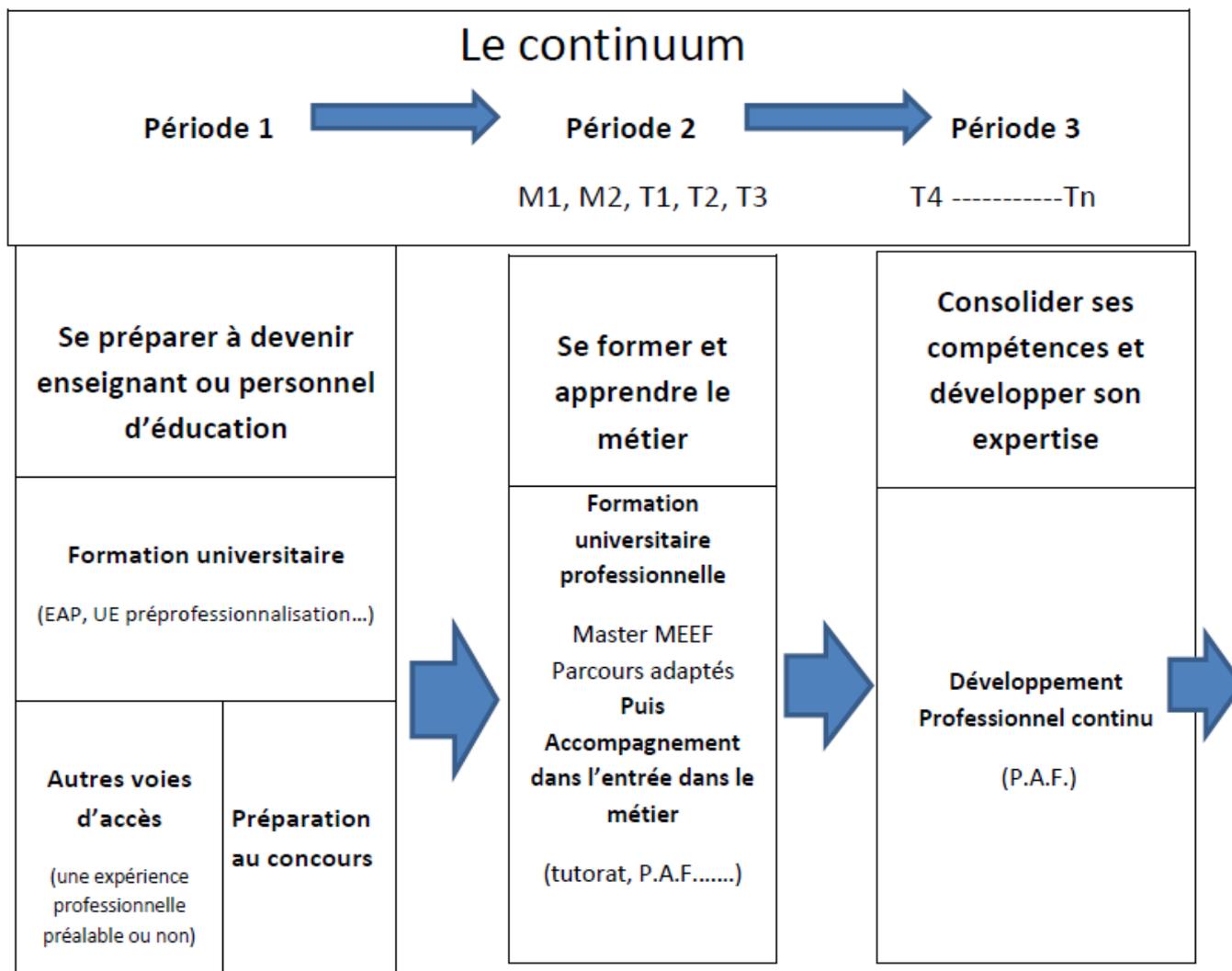
- **Corine CORDON** corine.cordon@ac-versailles.fr
- **Patricia DUSSART** patricia.dussart@ac-versailles.fr
- **Fatima HAGOUR** fatima.hagour@ac-versailles.fr
- **Richard HEUZE** (CM) richard.heuze@ac-versailles.fr
- **Jérémie RANQUE** (FF) Jeremie.ranque@ac-versailles.fr
- **Brigitte ROUGIER*** brigitte.rougier@ac-versailles.fr

ORGANISATION DU CORPS D'INSPECTION

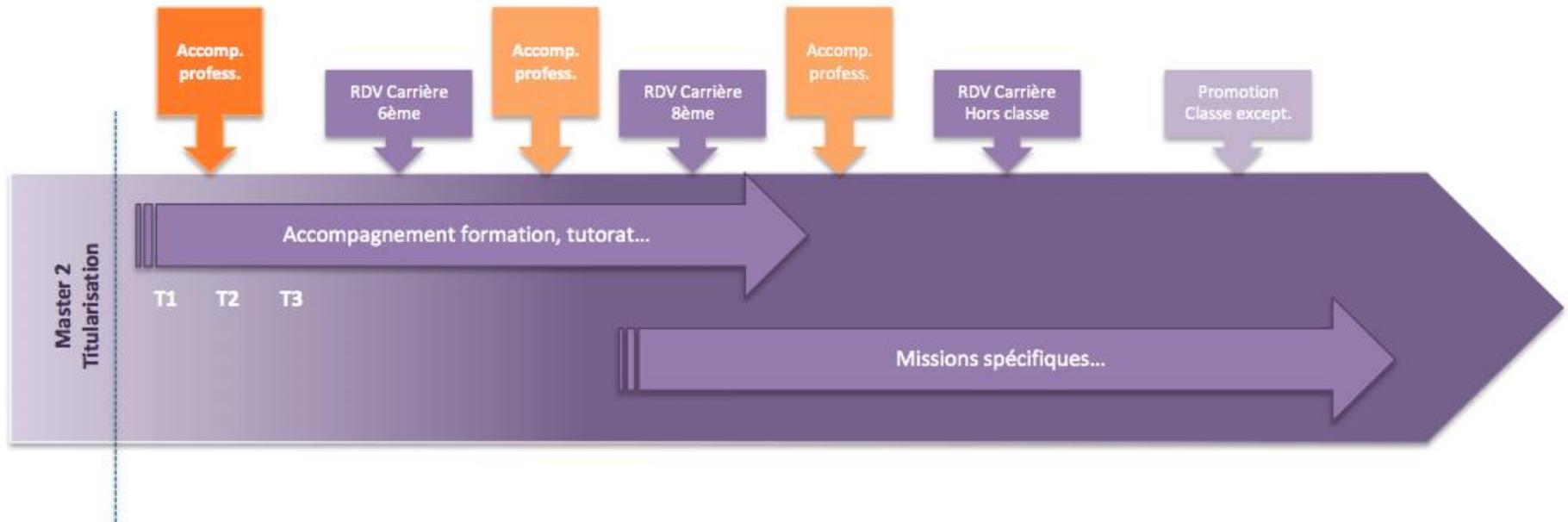


→ Accompagnement professionnel des enseignants

Formation d'un enseignant : un processus graduel



La réforme en schéma



Accompagnement du parcours professionnel : tout au long de la vie professionnelle

Trois rendez-vous de carrière pour apprécier la valeur professionnelle

Il s'agit d'un temps d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle.

Les RV de carrière – le compte-rendu d'évaluation professionnelle

PARCOURS PROFESSIONNELS, CARRIÈRES ET REMUNÉRATIONS - REFORME DE L'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE
FICHE 3. COMPTE-RENDU D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS

Niveau d'expertise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (référence référentiel 2013 : P1)				
Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves (7 et P2)				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (3, 4 et P3)				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4)				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P3)				
Coopérer au sein d'une équipe (10)				
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement (11, 12 et 13)				
Instaurer et maintenir un climat propice aux apprentissages (P4)				
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (1/2/6)				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation (5)				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (14)				

Inspecteur.trice

Chef.fe d'établissement

Chef.fe d'établissement + Inspecteur.trice

A compléter par l'inspecteur
 A compléter par l'inspecteur dans le 1^{er} degré et par le chef d'établissement dans le 2nd degré
 A compléter par l'inspecteur dans le 1^{er} degré et par l'inspecteur et le chef d'établissement et du 2nd degré

Appréciation générale des évaluateurs

Dans le 2nd degré, l'appréciation générale portée par chacun des évaluateurs fait l'objet d'un échange préalable entre eux.

1/ Appréciation littérale de l'inspecteur (10 lignes) :

Inspecteur.trice

2/ Appréciation littérale du chef d'établissement (pour le 2nd degré) (10 lignes) :

Chef.fe d'établissement

Observations de l'agent

10 lignes maximum

Personnel évalué

Appréciation finale de l'autorité académique

A renseigner par l'autorité académique

A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent

L'ensemble des éléments précédents est communiqué à l'agent

Proposition de l'autorité académique sur un avancement accélééré

Proposition de l'autorité académique : le nombre de ces propositions est égal à 10% des effectifs du corps concernés par le rendez-vous de carrière considéré.

Préparer son rendez-vous de carrière : renseignement du guide

Le document de référence de l'entretien a pour objectif de servir de conducteur pour le ou les entretiens professionnels. S'il le souhaite, l'agent a la possibilité de le renseigner et, le cas échéant, de le remettre avant ou lors du ou des entretiens. En ce cas, le nombre de ligne maximum est indiqué pour les items concernés.

Dans le cadre de l'entretien avec l'inspecteur, l'observation effectuée pourra contribuer à nourrir les échanges.

I - Le parcours professionnel

- ▶ Postes occupés avant l'accès au corps : (données disponibles dans i-prof)
- ▶ Postes occupés depuis l'accès au corps : (données disponibles dans i-prof)
- ▶ Fonctions et missions particulières exercées

Dans chacun des items ci-dessus, il précise les éléments de contexte jugés significatifs sur les postes occupés.

Préparer son rendez-vous de carrière : renseignement du guide

II - Compétences mises en œuvre dans le cadre de son parcours professionnel

1 - L'agent dans son environnement professionnel propre (la classe, le CDI, la vie scolaire, le CIO) : compétences liées à la maîtrise des enseignements, compétences scientifiques, didactiques, pédagogiques, éducatives et techniques

L'agent expose les réalisations et les démarches qui lui paraissent déterminantes pour caractériser la mise en œuvre de ses compétences et leur contribution aux progrès et au développement de tous les élèves (20 lignes maximum)

2 - L'agent inscrit dans une dimension collective

L'agent s'appuie sur quelques exemples concrets et contextualisés pour analyser sa participation au suivi des élèves, à la vie de l'école/l'établissement et son implication dans les relations avec les partenaires et l'environnement (20 lignes maximum).

Préparer son rendez-vous de carrière : renseignement du guide

3 - L'agent et son engagement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

L'agent décrit les démarches accomplies pour développer cette compétence telle qu'explicitée dans le référentiel et formule ses besoins d'accompagnement (10 lignes maximum).

III - Souhait(s) d'évolution professionnelle, de diversification des fonctions

L'agent qui le souhaite formule ses souhaits d'évolution professionnelle et de diversification des fonctions : tuteur, coordonnateur, formateur, formateur académique, mobilité vers d'autres types d'établissement scolaires, vers d'autres publics (établissement en EP, élèves à besoins éducatifs particuliers, collège, lycée, post bac, enseignement à l'étranger,...), vers d'autres métiers de l'enseignement, vers les corps d'encadrement, vers d'autres corps de la fonction publique, etc. (20 lignes maximum).

Compétences communes à tous les professeurs et personnel d'éducation

- 1 Faire partager les valeurs de la République
- 2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.
- 3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- 4 Prendre en compte la diversité des élèves
- 5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- 6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- 7 Maîtriser la langue française à des fins de communication
- 8 Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- 9 Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- 10 Coopérer au sein d'une équipe
- 11 Contribuer à l'action de la communauté éducative
- 12 Coopérer avec les parents d'élèves
- 13 Coopérer avec les partenaires de l'école
- 14 S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

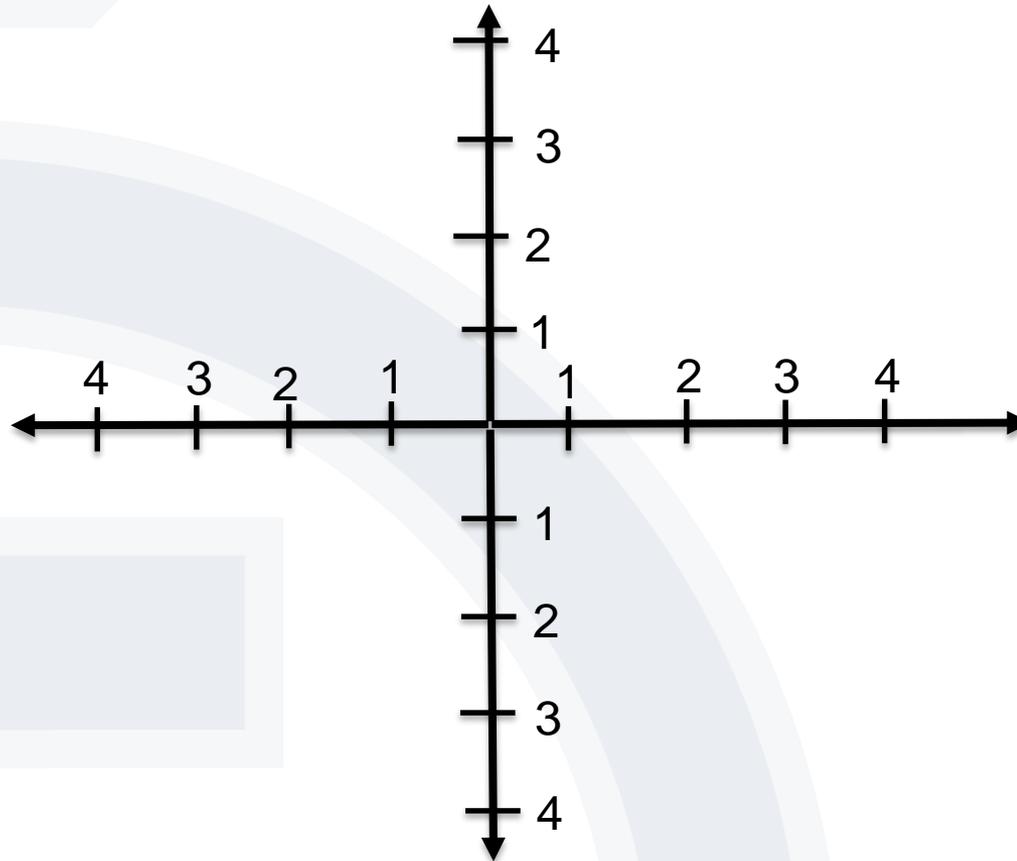
Compétences communes à tous les professeurs

- P1 Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- P2 Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- P4 Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- P5 Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Réalisation d'une carte de navigation professionnelle

- 1 : à consolider
- 2 : satisfaisant
- 3 : très satisfaisant
- 4 : expert

Maîtrise des savoirs
disciplinaires et
didactiques (P1)



S'engager dans
une démarche
individuelle et
collective de
développement
personnel
(P 14)

Evaluation
des progrès
et
acquisition
des élèves
(P5)

Mise en œuvre et
animation des situations
d'apprentissage
(C3, 4 et P3)

Repérage des besoins de formation : proposition d'outil



Auto-positionnement des néo titulaires (T 1)

Remplissez cette grille d'auto-positionnement par compétences :
(AC : A consolider / S : Satisfaisant / TS : Très satisfaisant / E : Excellent)

Compétences	Niveaux			
	AC	S	TS	E
Domaine 1. Compétences pédagogiques et didactiques				
C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage				
Connaître les processus fondamentaux de la psychologie de l'adolescent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaître les besoins des élèves accueillis en lycée professionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte la diversité des élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tenir compte des dimensions cognitives, affectives et relationnelles de l'enseignement et de l'action éducative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C4. Prendre en compte la diversité des élèves				
Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déceler les signes de décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P1 : Maîtrise des contenus disciplinaires et didactiques				
Connaître de manière approfondie les disciplines enseignées ; contenus scientifiques, réglementaires, techniques et technologiques...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S'approprier les programmes, les référentiels et le socle commun (pour les cycles 3 et 4), ressources d'accompagnement des programmes pour concevoir son enseignement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maîtriser le vocabulaire, les notions et les concepts propres aux disciplines enseignées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Définir pour chaque séquence et chaque séance de cours les objectifs et les compétences à travailler.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contribuer à la mise en œuvre de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

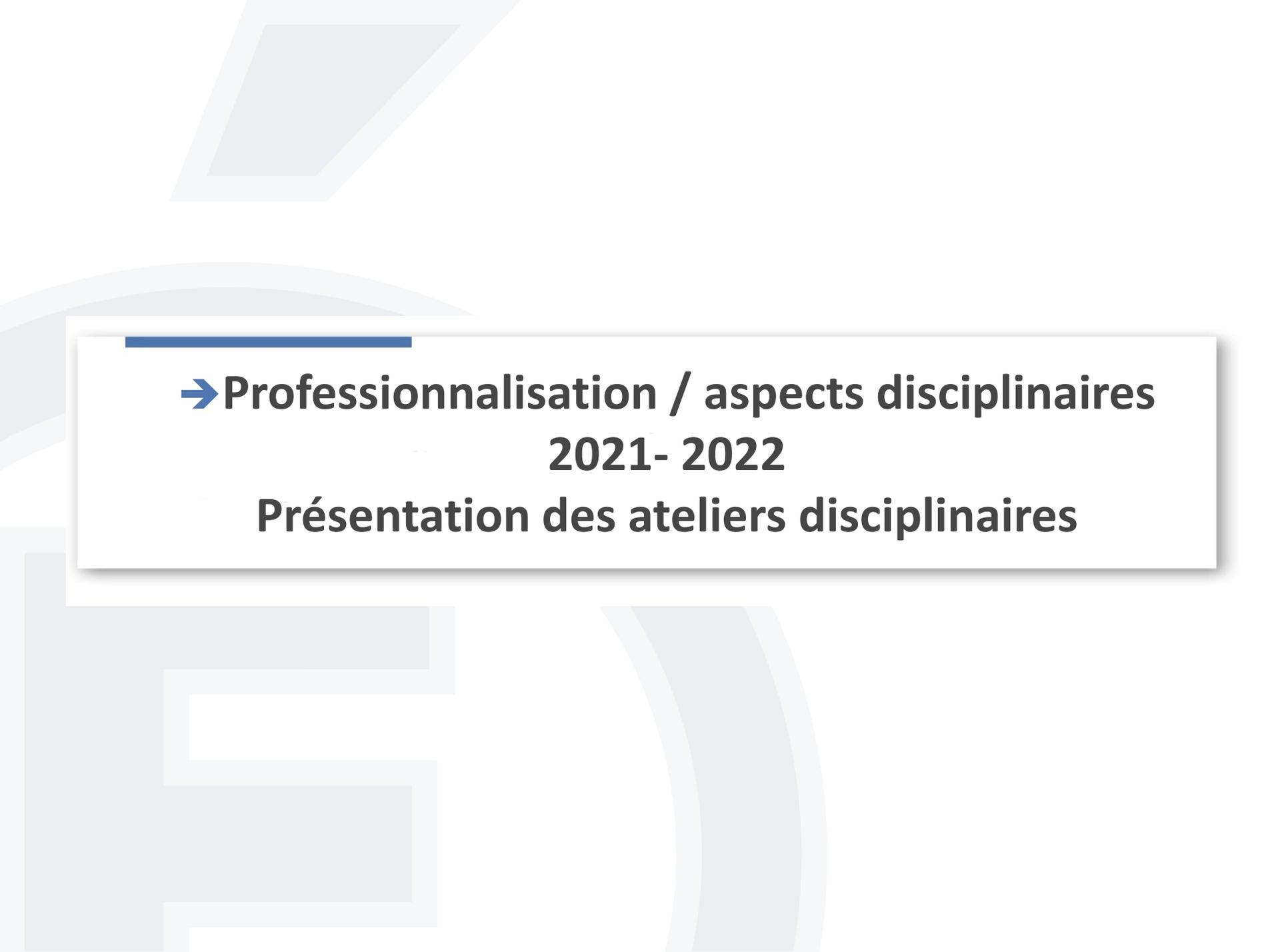
Domaine 2. Cooperation, communication au sein des équipes pédagogiques et éducatives

C8. Maîtriser la langue française à des fins de communication : utiliser, à l'écrit comme à l'oral, un langage clair et adapté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier :				
Utiliser les technologies numériques pour échanger et se former.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utiliser de manière pertinente les technologies numériques pour enseigner ; tirer le meilleur usage du numérique, e des apprentissages et de	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Compétences	Niveaux			
	AC	S	TS	E
Domaine 3. Compétences éducatives - Analyse et adaptation de sa pratique professionnelle				
C1. Faire partager les valeurs de la République :				
Partager et savoir transmettre les valeurs et les principes démocratiques de la République : laïcité, égalité, liberté, fraternité, respect de l'autre et de la pensée d'autrui, refus de toute discrimination.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école :				
Respecter les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaître les axes du projet académique et du projet d'établissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C3. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation				
Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participer aux travaux de différents conseils (conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques :				
Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage (charte informatique, charte du droit à l'image etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Identifier mes obligations administratives et statutaires (appel, cahier de texte, respect des règles de sécurité...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respecter l'obligation de réserve et de discrétion professionnelle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Consolider et développer les compétences professionnelles : quelques pistes

- L'expérience professionnelle (exercice du métier)
- Le Plan Académique de Formation (PAF) et les formations d'initiative locale
- L'accompagnement disciplinaire (3 jours en 2020-2021)
- Les stages en milieu professionnel
- La formation en ligne (parcours m@gistère)
- La mutualisation de pratiques
- Le suivi des évolutions scientifiques, technologiques, professionnelles et réglementaires...



**→ Professionnalisation / aspects disciplinaires
2021- 2022
Présentation des ateliers disciplinaires**